

Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme Maextro

Version en vigueur au 11/07/2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après, les « CGU ») régissent l'accès et l'utilisation du site www.maextro.fr (ci-après, le « Site ») et de la plateforme Maextro (ci-après, la « Plateforme »), exploités par la société Maextro SASU, immatriculée au RCS de Rouen sous le n° 827 719 865, dont le siège est situé 4 Passage de Luciline, 76000 Rouen.

Elles sont acceptées électroniquement lors de l'inscription et sont accessibles à tout moment via un lien hypertexte sur le Site.

2. Définition des parties

- Entreprise : personne morale ou physique utilisant la Plateforme dans un but professionnel pour confier des missions à un ou plusieurs Freelances.
- Freelance / Indépendant : professionnel disposant d'un statut juridique et fiscal adapté à la prestation de services.
- Utilisateur : toute personne inscrite sur la Plateforme, entreprise ou freelance.
- Mission : prestation de services ponctuelle faisant l'objet d'un contrat entre l'Entreprise et le Freelance.
- Contrat Partenaire : convention contractuelle signée entre Maextro et chaque Utilisateur (Entreprise ou Freelance), encadrant l'usage de la Plateforme et les conditions d'intervention.

3. Fonctionnement général

Maextro met à disposition une Plateforme permettant la mise en relation de professionnels indépendants avec des entreprises dans les domaines de l'événementiel et de la restauration. Les interventions sont exclusivement régies par le Contrat Partenaire signé entre les parties. Maextro n'est en aucun cas partie au contrat de prestation de services conclu entre les Utilisateurs.

4. Engagements des Utilisateurs

4.1 Engagements communs

Les Utilisateurs s'engagent à :

- Respecter les lois en vigueur.
- Fournir des informations exactes et à jour.
- Utiliser la Plateforme de manière loyale, dans un cadre strictement professionnel.
- Ne pas nuire à l'intégrité ou au bon fonctionnement de la Plateforme.

4.2 Freelances / Indépendants

Les Freelances s'engagent à :

- Disposer d'un statut légal pour exercer leur activité.
- N'accepter que les missions pour lesquelles ils sont compétents.
- Honorer les missions acceptées sauf empêchement légitime.

4.3 Entreprises

Les Entreprises s'engagent à :

- Proposer uniquement des missions ponctuelles.
- Respecter les conditions d'intervention fixées dans le Contrat Partenaire.
- Ne pas exploiter ou utiliser de manière abusive les informations communiquées par les Freelances.

5. Missions et contrats

Toute Mission acceptée donne lieu à un Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Entreprise et le Freelance, sous l'égide des dispositions du Contrat Partenaire.

Maextro agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et ne saurait être tenu responsable du contenu ou de l'exécution des missions.

6. Rémunération et paiements

Les présentes CGU ne traitent pas des conditions tarifaires ni des modalités de paiement ou de commission. Ces aspects sont exclusivement encadrés par le Contrat Partenaire signé entre Maextro et chacun des Utilisateurs.

7. Responsabilité de Maextro

Maextro n'est pas responsable :

- Des retards, défauts d'exécution ou annulations de missions.
- Des préjudices subis en lien avec l'exécution d'une mission.
- Des litiges contractuels entre Utilisateurs.

Maextro s'engage néanmoins à maintenir une Plateforme sécurisée, disponible, et à faciliter, le cas échéant, la résolution amiable des différends.

8. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du Site et de la Plateforme sont la propriété exclusive de Maextro. Toute reproduction, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable écrite.

9. Données personnelles

Les règles de traitement des données personnelles sont disponibles dans la Politique de Confidentialité accessible via le Site.

10. Durée, suspension et résiliation

Les CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation.

Maextro peut suspendre ou résilier un compte en cas de manquement grave ou de violation du Contrat Partenaire.

11. Droit applicable et juridiction compétente

Les CGU sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur exécution ou interprétation relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Rouen.